DRM142 - Sociétés immobilières

Présentation

Objectifs pédagogiques

Connaître, dans une optique comparative, l'objet, le fonctionnement et la situation fiscale des différents types de sociétés immobilières.

Compétences

Savoir choisir le type de société le plus adapté (souplesse, avantages fiscaux, performance économique...) à la mise en œuvre d'un projet immobilier.

Programme

Contenu

- **Sociétés immobilières de gestion**
  - Société civile immobilière de droit commun
  - Autres statuts
- **Sociétés immobilières de construction et vente**
  - Société civile de construction vente
  - Autres statuts
- **Sociétés immobilières d'attribution**
  - Société civile d'attribution par fractions aux associés en propriété ou en jouissance
  - Autres statuts
- **Sociétés immobilières d'investissement**
  - Société civile de placement immobilier et organisme de placement collectif en immobilier
  - Autres statuts

Modalités de validation

- Examen final

Description des modalités de validation

Examen final : épreuve écrite de mise en situation professionnelle de 2 à 3 heures.

La validation de l'UE nécessite en principe une note de 10/20. Toutefois, une note inférieure à 10/20 mais d'au moins 8/20 peut être validée par compensation entre les notes des UE composant le bloc de compétences.

Mis à jour le 25-04-2025

Code : DRM142

Unité d'enseignement de type cours

3 crédits

Volume horaire de référence (+/- 10%) : **30 heures**

Responsabilité nationale : EPN14 - Droit et immobilier / Gilles GODFRIN

Contact national :

ICH

2 rue Conté
75003 Paris
01 40 27 25 79
Sylvie Molina
sylvie.molina@lecnam.net